

Chenilles processionnaires

Quels risques pour la santé ?

Très irritants, leurs poils peuvent provoquer des symptômes parfois graves chez l'Homme et certains animaux : rougeurs, démangeaisons, difficultés à respirer, larmoiement...

Comment se protéger ?

- **N'approchez pas et ne touchez pas** les chenilles, leur nid ou les arbres porteurs de nid et **gardez les enfants éloignés**.
- A proximité d'arbres infestés, évitez de faire sécher le linge et lavez les fruits et légumes cueillis.
- **En balade** dans une forêt de pins (de janvier à mai) ou de chênes (d'avril à juillet) :
 - Portez des vêtements longs,
 - Evitez de vous frotter les yeux et lavez-vous les mains au retour de la promenade.

Comment réagir en cas d'exposition ?

- En cas de signes d'**urgence vitale** (détresse respiratoire, réaction allergique grave...) : appelez le **15 ou le 112**,
- En cas d'**autres symptômes** (rougeur, démangeaisons...) : appelez un **centre antipoison** ou consultez un **médecin**,
- En cas de **suspicion** d'exposition : prenez une douche et changez de vêtements,
- Si vos **animaux** sont touchés : consultez un vétérinaire ou appelez un centre antipoison vétérinaire.



Nul besoin d'être en contact direct avec la chenille pour présenter des symptômes. Ses poils se détachent facilement et sont transportés par le vent.

